mais sont contents de leurs performances qu'ils espèrent d'ailleurs renouveler.

Et voilà au vol de vue des coureurs. En ce qui concerne le classement général, les places acquises à Luchon sont à peu près définitives, à moins d'accident. Toutefois, avec les départs séparés, avec les Alpes, on ne sait jamais ce qui peut arriver, et la lutte n'est pas terminée encore, contrairement à ce qui se passait les autres années. Demain d'ailleurs, la bataille va reprendre sur le parcours difficile de Luchon à Perpignan. La deuxième épreuve confirmera-t-elle la valeur des vainqueurs d'hier ? Attendons vingt-quatre heures encore et nous serons définitivement fixés.

Jean DESMARET

AUJOURD'HUI SAMEDI : 12e ÉTAPE LUCHON-PERPIGNAN (323 kilomètres)

Départ en ligne

Aujourd'hui samedi, les concurrents du 21e Tour de France disputeront la 12e étape Luchon-Perpignan (323 kilomètres). Le départ sera donné à quatre heures du matin.

L'HORAIRE PROBABLE

Luchon (départ)	4 h.
Sengouagnet (43 km.)	5 h. 50
Saint-Girons (35 km.)	7 h. 20
Tarascon-sur-Ariège (41 km.)	9 h. 30
Ax-les-Thermes (16 km.)	10 h. 30
Bourg-Madame (22 km.)	12 h. 45
Mont-Louis (14 km.)	13 h. 40
Prades (29 km.)	15 h.
Perpignan (33 km.)	16 h. 45

Cette étape comporte trois contrôles de ravitaillement : à Saint-Girons, Ax-les-Thermes, Bourg-Madame.

Le débat sur les Assurances Sociales au Sénat

Le Sénat a poursuivi hier la discussion du projet sur les Assurances sociales.

Les articles 31 (emploi des disponibilités des caisses d'assurances) ; 32 et 33 à 42 furent adoptés sans grande discussion.

Sur l'article 43 (assurés facultatifs cessant d'avoir droit à l'assurance, assurés obligatoires devenant facultatifs et facultatifs devenant obligatoires assurances spéciales de femme d'assurés), M. Tourman proposa l'adjonction d'un paragraphe additionnel. Cet amendement fut repoussé et l'article 43 adopté ainsi que les articles 44 (caisses de retraites autorisées est réservé sur la demande de la commission) ; 45 (liquidation des caisses de retraites de la loi de 1910) ; 46 (transfert des fonds de réserve de la loi de 1910).

Sur l'article 52 (mesures transitoires pour les départements recouvrés). Après une intervention de MM. Jourdain, Reboul, Chanveau, la suite de la discussion fut renvoyée à une prochaine séance.

Puis le Sénat s'ajourna à mardi après avoir adopté la proposition tendant à inviter le gouvernement à faire célébrer en 1927 le 3e centenaire de la reconstruction de la Sorbonne.

LE PRIX DU PAIN BAISSE D'UN SOU A PARIS

Nous avons dit hier que le prix du kilo de pain se trouvait maintenu dans le département du Nord à 2 fr. 25, à la suite d'un décision prise jeudi par la Commission des Farines.

Plus heureux que nous, les Parisiens ne paieront leur pain que 2 fr. 20 le kilo, à partir du 7 juillet, au lieu de 2 fr. 25, le cours de la farine panifiable ayant baissé dans le département de le Seine.

LES INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE DES FONCTIONNAIRES

Le taux annuel des indemnités de résidence allouées dans les conditions prévues par le décret du 11 décembre 1919, modifié par les lois et décrets subséquents, est déterminé à compter du 1er panvier 1927, de la façon suivente :

NORD. — Lille, 1050 fr. ; Tourcoing, 750 fr. ; Valenciennes, 600 fr. ; Armentières, 600 fr. ; Douai, 600 fr. ; Cambrai, 600 fr. ; Maubeuge, 500 fr. ; [illegible] Hammarsart, Ez Madeleine, Saint-André, Wattrelos et Dunkerque, 500 fr. chacun ; Hazebrouck, Mons-en-Baroeul, Haubourdin, Bonchin, Marcq-en-Baroeul, Croix-Lille, Lomme, et Anzin chacun 400 fr. ; Coudekerque-Branche, Malo-les-Bains, Mouvaux, Wasquehal, Condé, Vieux-Condé et Petite-Synthe, 300 fr. chacun : Berlaimont, Auinoye, Saint-Saulve, Marly, Quiévrechain, Ferrière-la-Grande, Lannoy, Neuville-en-Ferrain, Crespin et Wavrechain-sous-Denain, 200 fr. chacun.

PAS-DE-CALAIS. — Arras, 900 fr. ; Lens, 750 fr. ; Liévin, 750 fr. ; Béthune, 600 fr. ; Boulogne, 600 fr. ; Le Touquet-Paris-Plage, 500 fr. ; Hénin-Liétard, 400 fr. ; Berck, 400 fr. ; Etaples, 300 fr. ; Barlin, 300 fr. ; Wimereux, 200 fr.

AISNE. — Saint-Quentin, 900 fr.; Laon, 750 fr.; Soissons, 750 fr. ; Chauny, 500 fr. ; Château-Thierry, 400 fr. ; La Fère, 400 fr.

SOMME. — Amiens, 750 fr.; Longueau, 400 fr.; Albert, 300 fr. ; Mers-les-Bains, 200 fr.

L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

La Commission sénatoriale des douanes réunie sous la présidence de M. Chepsal, a adopté une proposition de résolution de M. Joseph Faure, tendant au rétablissement de la liberté d'exportation des produits agricoles et à la suppression des droits de sortie.

Elle a chargé M. Marcel Donon de rédiger un rapport favorable.

Rejet du pourvoi de M. Doriot

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a examiné hier après-midi le pourvoi formulé le 17 juin dernier, par M. Kalindero, au nom de M. Doriot, qui venait de rentrer en France. Ce pourvoi était dirigé, on s'en souvient, contre l'arrêt de la Chambre des appels correctionnels qui, le 10 mai, avait condamné M. Doriot à treize mois de prison et à 3.000 francs d'amende.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a déclaré irrecevable le pourvoi, estimant que ce pourvoi avait été formé trop tard.

COUR D'ASSISES DU NORD

Le double crime d'un marocain à Neuf-Mesnil

MEURTRIER DE SON EX-AMIE ET DE LA MÈRE DE CELLE-CI, IL A ÉTÉ CONDAMNÉ A HUIT ANS DE TRAVAUX FORCÉS

La session des Assises du Nord, pour le troisième trimestre 1927, s'est ouverte hier à midi, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. Brosson.

La première audience a été consacrée à une affaire d'assassinat et de tentative de meurtre dont voici la relation :

DRAME BRUTAL

En fin d'année 1924, à Maubeuge, l'ouvrier Larbi Ben Mohamed nouait des relations avec Peters Clémence, 19 ans, demeurant à Haine-Saint-Paul (Belgique). Le 2 février 1925, les deux amants se mettaient en ménage. Mais l'homme se montrant jaloux et brutal, sa maîtresse ne tarda pas à le quitter et à rejoindre ses parents. Larbi fut très affecté de ce départ. Des démarches auprès de son ex-amie furent néanmoins inutiles. Le 27 octobre 1926, Clémence et sa mère vinrent à Neuf-Mesnil prier Larbi de les laisser tranquilles. Le marocain, pour toute réponse prit un revolver tua d'une balle Clémence Peters et blessa grièvement la mère de celle-ci, qui survécut pourtant. Pour ces faits, Larbi comparaissait hier en Cour d'Assises. Après un réquisitoire sévère de M. Firmin et une émouvante plaidoirie de Me L. Vanhoucke, il a été condamné à huit ans de travaux forcés et, ayant subi l'interdiction de séjour.

La Verrerie mécanique de Wingles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Là est toute la partie délicate de l'opération. A une seule température qui reste fixe à 10 degrés près, la lame de verre reste étalée, se lamine entre deux rouleaux qui lui donnent l'épaisseur désirée, se laisse happer par les cannelures qui l'entraînent, se cambre pour prendre l'horizontale et se dérouler ensuite au-dessus de bruleurs dont la flamme à température régulièrement décroissante, lui permet de se recuire et de conserver l'homogénéité moléculaire, condition de solidité.

A l'extrémité de cette galerie de « recuit », la nappe de verre terminé est tronçonnée en feuilles par d'habiles ouvriers. Ces feuilles sont alors coupées aux dimensions voulues.

Comme nous le disons plus haut, leur production atteint la moitié de la consommation française, soit près de 400.000 mètres carrés par an !

Inutile de dire que les conditions économiques réalisées, tant dans l'approvisionnement en matières premières que dans les prix de revient de la fabrication mécanique, font de celle-ci un redoutable concurrent pour la verrerie manuelle. Mais ceci, comme dit Kypling, est une autre histoire...!

Ajoutons, pour être complet, que la verrerie de Wingles construit une glacerie qui n'a évidemment pas la prétention d'enfoncer Saint-Gobain, mais qui, lorsqu'elle sera mise en route, produira des glaces dans des conditions particulièrement économiques.

L'ensemble des installations de Wingles est donc, comme on le voit, un exemple fort intéressant de l'application complète des méthodes industrielles modernes et, à ce titre, mérite de retenir l'attention de tous ceux que les questions sociales ne laissent pas indifférents.

Un effort éducatif

Mais la Verrerie de Wingles n'est pas seulement intéressante à ce titre. Une direction intelligente a cherché à donner à l'existence du personnel, en dehors de l'usine, un caractère moins rude que celui que revêt habituellement, dans la société actuelle, la vie des travailleurs.

Autour de cette industrie du feu se développe, nous l'avons dit, une cité-jardin, où des logements bien aménagés donnent, au milieu de la verdure, une impression reposante et gaie.

Les bambins de cette cité vivent au grand air et, comme l'école de Wingles en est assez éloignée, c'est un autobus de l'usine qui les y conduit et les en ramène, à la satisfaction de tous.

Mais nous ne pouvons surtout pas passer sous silence le « mess » construit pour les ingénieurs et les ouvriers célibataires. Cet établissement, véritablement confortable, supporterait avantageusement la comparaison avec les hôtels les mieux tenus. La salle à manger, avec ses meubles clairs, son papier bleu, a la fraîcheur du neuf. Et cependant, depuis deux ans, les ouvriers y prennent quotidiennement leurs repas.

L'escalier qui mène aux chambres est recouvert d'un tapis : ce tapis, comme les murs, sont aussi nets que ceux de la demeure d'un « bourgeois ».

A ceux qui prétendent que l'éducation des travailleurs ne leur permet pas encore d'apprécier et de respecter la beauté et l'harmonie des choses, et qu'ils ne goûtent que les plaisirs grossiers, nous conseillons une visite à la Verrerie de Wingles. Ils y verront que l'évolution de l'industrie ne modifie pas seulement les conditions du travail, mais aussi le travailleur, dans sa conscience et dans sa dignité.

E. VERMEERSCH.

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermoise — LILLE —

Le Congrès des chimistes de sucrerie et de distillerie à Lille

Le Congrès des Chimistes de Sucrerie et de Distillerie continue à se dérouler à Lille dans une atmosphère de travail.

Dès 8 heures du matin, une assemblée générale privée se tenait à Lille, en la salle de la Société Industrielle.

Dès le début de la séance, M. Gallois, président du Congrès souhaita la bienvenue à M. Lindet, membre de l'Institut et représentant le Ministre de l'Agriculture.

Après lecture du rapport général, un certain nombre de communications techniques furent faites à l'assemblée. En voici le thème : Maturité de la betterave par M. Guilbert. - Origine et nature des sels de chaux solubles dans les jus de sucrerie, par M. Morizot. — Le plus sucre ou le... moins sucre, par M. Naudet. — Dictons aux cuiseurs le grain qu'il faut faire, par M. Dutilloy. — Les chimistes et la chimie dans l'antiquité, par M. Pique. — Du mécanisme et de la réaction des liqueurs cupro-alcalines sur les sucres réducteurs, par MM. Jacques de Vilmorin et Cazaubon.

On procéda ensuite à l'élection du bureau pour 1927-28. Furent élus : Président, M. Bouchon ; vice-présidents, MM. Bué, Marillier ; secrétaire général, M. Pique ; secrétaire-adjoint, M. Vidal ; trésorier, M. Nottin ; bibliothécaire, M. Roger Gallois.

Au cours de l'après-midi, les Congressistes visitèrent tour à tour le Palais des Beaux-Arts de Lille, sous la conduite de M. Théodore le distingué Conservateur des Musées, puis les installations de « La Grande Brasserie », sous la conduite de M. Jooris.

Le soir, enfin, à 20 h. 30, toujours en la Salle de la Société Industrielle, M. Maurice PINGRIS fit une conférence très documentée sur la question du « Carburant National ». Les recherches faites sur ce sujet ne sont pas perdues et tout fait espérer que notre pays sera un jour à l'abri de la tutelle étrangère, grâce aux recherches inlassables de ses chimistes.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Voici le programme de la journée de samedi :

A 8 h. 30, rassemblement sur la Grande Place. Départ par tramway : visite de la Société des Produits du maïs, à Haubourdin ; arrêt au retour vers 11 heures, à la Société Pingris ; conférence sur le « Filtre Vallez ».

A 12 heures, Hôtel Maréchal, 302, rue de Solférino, banquet au prix de 40 francs, service compris.

DES FRAUDEURS PINCÉS AVEC 700 KILOS DE TABAC A FLINES-LES-RACHES

En tournée dans la région de Flines, le lieutenant de la brigade mobile des douanes et quelques-uns de ses hommes, ont arrêté deux individus qui transportaient 700 kilos de tabac de contrebande dans une auto. Mais les fraudeurs qui demeurent à Flines, ont singulièrement aggravé leur cas en se rebellant et en outrageant les douaniers. Ce sont : Marcel Darras, 32 ans, terrassier, rue de la Brasserie et Alphonse Dorchies, 51 ans, mineur, rue des Marraichers. Tous deux ont été déférés au Parquet et écroués. Un complice nommé Lestienne, 31 ans, électricien, sera également poursuivi mais a été laissé en liberté provisoire.

Le débat sur la réforme électorale à la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Le scrutin d'arrondissement ajoute-t-il, m'apparaît comme une scrutin de défience à l'égard de nous-mêmes et du suffrage universel. On nous convie à voter, non pas une loi de progrès, mais une loi conservatrice.

Permettez-moi de rappeler que le scrutin uninominal aboutissait autrefois à l'abominable politique de personnes qui submergeait les programmes et les idées.

M. DUMESNIL. — Ça n'a pas changé.

L'orateur continue ensuite à faire le procès du scrutin d'arrondissement il déclare qu'en le votant on ne servait pas les petites gens.

M. GOUDE intervient alors violemment.

M. LE DOUAREC poursuit néanmoins en lisant des discours de MM. Poincaré et Briand, en faveur de la R.P.

Il dit en terminant sa crainte de voir le projet augmenter l'impopularité imméritée du parlement.

Il conclut en affirmant le droit de tous les citoyens français à l'égalité électorale.

La suite du débat est renvoyée à mardi et la séance levée.

La composition des circonscriptions électorales dans notre région

On a distribué, hier, à la Chambre, le rapport Barety, sur le projet rétablissant le scrutin uninominal.

Voici la composition des circonscriptions telle qu'elle ressort du tableau annexé audit rapport :

DÉPARTEMENT DU NORD

AVESNES. — 1re Circonscription. — Cantons : Soire-le-Château. Population totale d'après le dénombrement de 1925 par canton : 11.031 Avesnes-Nord ; 10.686 Avesnes-Sud ; 14.687 Trélon ; 31.749 par circonscription ; 68.453 Avesnes.

2e Circonscription. — Bavai 18.874 ; Maubeuge-Nord 36.392 ; Maubeuge-Sud 39.280 ; total : 94.546 Avesnes.

3e Circonscription. — Berlaimont 5.636 ; Landrecies 2.855 ; Le Quesnoy-Est 11.194 ; Le Quesnoy-Ouest 11.657 ; total : 51.342.

CAMBRAI. — 1re Circonscription. — Cambrai-Est 20.726 ; Cambrai-Ouest, 30.925 ; Carnières 25.930 ; Marcoing 17.083 ; total : 94.664.

2e Circonscription. — Le Cateau 23.166 ; Clary 35.382 ; Solesmes 20.026 ; total : 78.574.

DOUAI. — 1re Circonscription. — Douai-Nord 41.409 ; Douai-Ouest 43.651 ; Orchies 15907 ; total : 100.967.

2e Circonscription. — Arleux, 13.773 ; Douai-Sud 38.731 ; Marchiennes 33.631 ; total : 87.135.

DUNKERQUE. — 1re Circonscription. — Dunkerque-Est 55.102 ; Dunkerque-Ouest 42376 ; Gravelines 12.369 ; total : 109.817.

2e Circonscription. — Bergues 12.346 ; Bourbourg 14.358 ; Hondschoote 10.552 ; Wormhoudt 12.187 ; total : 49.445.

HAZEBROUCK. — 1re Circonscription. — Cassel 10.520 ; Hazebrouck-Nord 15.401 ; Hazebrouck-Sud, 14.697 ; Steenwoorde, 13.086 ; total : 53.704.

2e Circonscription. — Bailleul Nord-Est 12.598 ; Sud-Ouest 10.641 ; Merville 18.478 ; total : 41.717.

LILLE. — 1re Circonscription. — Lille-Centre 31.558 ; Ouest 38744 ; total : 70.302.

2e Circonscription. — Lille-Sud 40.286 ; Sud-Ouest 42.422 ; total : 82.708.

3e Circonscription. — Lille-Nord 33.862 ; Nord-Est 38.231 ; total : 72.093.

4e Circonscription. — Lille-Est 37.565 ; Sud-Est, 25.970 ; total : 63.535.

5e Circonscription. — La Bassée 15.016 ; Haubourdin 56.054 ; total 71.070.

6e Circonscription. — Cysoing 17.185 ; Pont-à-Marcq 23.430 ; Seclin 35.260 ; total : 75.875.

7e Circonscription. — Lannoy 41.522 ; Roubaix-Est, 64.004 ; total : 105.526.

8e Circonscrption. — Roubaix-Nord, 60.363 ; Ouest 49.659 ; total : 110.022.

9e Circonscription. — Tourcoing Nord-Est, 38.496 ; Sud, 65.791. Total : 104.287.

10e Circonscription. — Armentières, 36.688 ; Tourcoing-Nord, 36.878 ; Quesnoy-sur-Deûle 18.959 ; total : 92.525.

VALENCIENNES. — 1re Circonscription. — Condé, 38.854 ; Valenciennes-Est 37.736 ; total : 76.590.

2e Circonscription. — Saint-Amand (rive droite) 29.211 ; (rive gauche) 15.640 ; Nord 56.969 ; total : 101.720.

3e Circonscription. — Bouchain 23.947 ; Denain 50.504 ; Valenciennes-Sud 37.493 ; total : 111.944.

Le gouvernement soutiendra le projet de M. Sarraut

LA QUESTION DE CONFIANCE NE SERA PAS POSÉE

Au cours du Conseil de cabinet qui s'est tenu hier matin, M. Albert Sarraut a fait un exposé du projet de la Commission du suffrage universel de la Chambre.

Le ministre de l'Intérieur a souligné les différences essentielles qui existent entre ce texte et celui du Gouvernement.

Ces différences, a fait remarquer le ministre, sont de deux sortes :

1° Augmentation du nombre des députés par la substitution du chiffre de la population totale à celui de la population française, proposée par le Gouvernement ;

2° Découpage différent des circonscriptions.

Les membres du Gouvernement ont longuement discuté sur ces deux points. Convenait-il de se rallier au projet de la Commission ou, au contraire, devait-on maintenir le projet déposé par la Gouvernement ? C'est à cette dernière solution que le Conseil s'est arrêté.

Le ministre de l'Intérieur a donc été chargé de soutenir ce projet devant la Chambre.

Ainsi qu'il a toujours été entendu depuis le dépôt du projet gouvernemental, la question de confiance ne sera pas posée pendant la discussion.

La loi des Loyers à la Chambre

L'EXERCICE DU DROIT DE REPRISE

La Chambre a repris hier matin, sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont, la discussion de la proposition de loi tendant à modifier la loi du 1er avril 1926 sur les loyers.

M. André Hesse a fait connaître que la Commission proposait d'écarter tous les textes tendant à l'extension de la législation sur les loyers aux communes cette dernière n'était pas appliquée, et de s'en tenir aux dispositions concernant le droit de reprise.

M. Barthou a également insisté pour que le débat soit limité à ce point essentiel.

Plusieurs auteurs d'amendements ont protesté, demandant à la Chambre de se prononcer sur l'ancien texte. Celui-ci, repris par M. Weil comme contre-projet, a été repoussé par 338 voix contre 152.

La discussion s'est alors engagée sur l'article premier du nouveau texte établi par M. Paul Morel, rapporteur, et introduisant l'exigence du motif légitime pour l'exercice du droit de reprise.

Un amendement de M. Tasso tendant à exiger aussi le motif légitime pour le propriétaire qui reprend pour lui-même est repoussé par 395 voix contre 140.

La discussion continuera ce matin.

Byrd et ses compagnons retrouvés

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Messages de félicitations

Des messages de félicitations ont été adressés à Byrd et à ses compagnons, par le Président Coolidge et par M. Poincaré.

De son côté, le Président du groupe sénatorial de l'aviation, M. Manier, a adressé une adresse de félicitations à Byrd et ses compagnons Bert Acosta, Noville et Balchen, disant notamment :

L'énergie avec laquelle ils ont amérissé la côte française, contre les éléments déchaînés, rend plus éclatante encore leur victoire. Les glorieux aviateurs ajoutent un nouveau chaînon à la première manifestation et admirable de Lindbergh, suivie de celle de Chamberlain et de Lévine

Nous sommes fiers du succès de nos amis des Etats-Unis, et nous leur exprimons toute notre admiration ».

La souscription en faveur de Nungesser et Coli

Le Comité Malone, qui s'est constitué pour recueillir des souscriptions en faveur des familles de Nungesser et Coli, a obtenu jusqu'à ce jour, annonce le « New-York Herald » 1.289.636 francs, plus de 36.000 dollars provenant d'une soirée de gala à New-York. Notre confrère ajoute que le comité a décidé de faire aussi bénéficier du « fund » les familles des autres aviateurs français qui se sont noyés en traversant l'Atlantique : Saint-Roman, Mounayres, Petit et Clavier. Les fonds recueillis seront remis à l'Association des Aviateurs français, qui les distribuera selon les besoins des familles, après avoir prélevé 1.500.000 francs pour les parents de Nungesser et Coli.

"Nous n'irons pas au bachot" disent les professeurs de l'enseignement secondaire

ILS VEULENT AVOIR UN TRAITEMENT EN CORRESPONDANCE « AVEC LE ROLE JOUÉ PAR L'UNIVERSITÉ DANS LA NATION »

« Alors cette fois, ça y est ! disions-nous hier à un de nos amis professeur de l'enseignement secondaire, vous êtes satisfaits, vous allez reprendre votre place dans les jurys du Baccalauréat où les familles vous désirent et où les élèves attendent de votre haute compétence la juste et impartiale sanction de leur laborieux travail. »

— « Satisfaits ? de quoi ? oui vraiment de quoi pouvons-nous être satisfaits ? »

— « Mais enfin, hier, M. le Ministre de l'Instruction publique a déclaré à la tribune de la Chambre que vos traitements allaient être sérieusement augmentés, qu'on voterait ces augmentations avant le 14 juillet, que vous toucheriez avant les vacances, et M. le Président du Conseil a, avec toute son autorité, ratifié les promesses de votre maître. De plus M. Herriot au Conseil supérieur de l'Instruction publique, vous a couverts de fleurs. »

— « Oui nous connaissons toutes ces choses et nous ne retournerons pas au Bachot !

— Ah !... Prenez garde. Vous aviez l'opinion publique pour vous... On vous augmente sérieusement, vous le méritez, tout le monde le veut pour vous..., maintenant on ne va plus vous comprendre. »

— « Allons, mon cher ami, parlons sérieusement et sérions un peu les questions.

« Les membres de l'Enseignement vont être payés ? Le 1er avril (oui c'était le 1er avril), M. Poincaré avait promis que l'étude de nos traitements serait terminée pour la fin du mois, que nous serions payés courant mai, l'avons-nous été ? Est-ce donc notre faute si l'on a tiré en nous la confiance ?

« Les nouveaux traitements nous donnent entière satisfaction ? ils vont combler l'université « dont le rôle dans la nation, a dit M. le Ministre, devient de jour en jour plus important ! » Parlons chiffres, mon cher ami, faisons des comparaisons. L'agrégé de Paris, touchera de 26.000 à 38.000. Celui de Province de 20 à 32.000, on a rabattu de 2.000 fr. à la base les premières propositions.

» En Allemagne, oui, en Allemagne, où il n'y a pas le dur concours de l'agrégation, le professeur d'un Lycée équivalent au professeur des Lycées de Paris touche de 33.720 à 47.520 et en plus : 7.240 fr. d'indemnité de résidence, 724 s'il est marié et environ 1.500 fr. d'indemnité par enfant.

» Le Professeur de Province touche de 30.240 à 41.580 fr. et en plus 5.400 fr. d'indemnité de résidence, 724 s'il est marié et aussi 1500 fr. d'indemnité par enfant. Ces chiffres sont les traitements actuels, avec une monnaie stable, et j'ajoute que les allemands trouvent leur situation insuffisante !

« M. Herriot sait toutes ces choses, il sait que nous les connaissons, l'incident ne peut donc prendre fin, car s'il y a malentendu, le malentendu ne vient pas de nous !

» Moins de belles paroles : des promesses tenues, un traitement en correspondance « avec le rôle joué par l'Université dans la Nation » voilà ce que l'on demande.

« Les professeur de l'Enseignement secondaire n'ont rien de cele, et c'est pourquoi ils ne retourneront pas au Bachot ! »

Le rapide Dunkerque-Paris

C'est hier vendredi 1er juillet, qu'a eu lieu, pour la première fois, le passage du rapide « Dunkerque-Paris », qui assure le service des nouveaux paquebots entre l'Angleterre et la France par Tilbury-Dunkerque. Ce train, qui comprend cinq voitures et un wagon-restaurant, marche à une vitesse de plus de cent kilomètres à l'heure. Il est passé en gare de Béthune, à 7 h. 48, en avance de trois minutes sur l'horaire.

Un vif mouvement de curiosité a été suscité par le passage de ce rapide aux gares d'Hazebrouck, de Béthune, de Lens et Arras, où les voyageurs ne sont pas habitués à voir « brûler » des stations de telle importance.

Pour le Monument Delory

LA DIXIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

Lille : un cabaretier du Gd-Balcon	5 00
Lille : versé par Ch Devernay, après les funérailles de Charles Devendeville	17 00
Lille : versé par Marcel Dujardin : quête le Premier Mai, à l'ouververture, place de Rihour, du Cabaret Flamand, de la Brasserie l'Avenir	200 00
Lille : Parti Socialiste : Comité Julien Rassel	50 00
Lille : Parti Socialiste : Comité Paul Lafargue	50 00
Lille : 1er Mai, vente d'églantines : 1° Louis Roggeman, 90.25 ; 2° Ch Godinot, 95.65 ; 3° Edm. Godinot, 107.35 ; 4° Alph. Martin, 126 20 ; 5° Jérôme Waiger, 150.40 6° Pierre Janssene, 183.05 ; 7° Marcel Dujardin, 293.35 ; en tout : 1.046.25. A défalquer : achat d'églantines : 246.25. Bénéfice net	800 00
Lille : C. G. T. : Brûleurs et livreurs de café	30 25
Lille : C. G. T. : Coupeurs	300 00
Lille : C. G. T. : Cuirs et Peaux	50 00
Lille : C. G. T. : Cuirs et Peaux, collecte	22 50
Lille : C. G. T. : Faïenciers	50 00
Lille : C. G. T. : Litho-Papetiers	200 00
Lille : C. G. T. : Mécaniciens-dentistes	90 00
Lille : C. G. T. : Personnel Municipal : Ouvriers	225 00
Lille : C. G. T. : Personnel Municipal : Bureau de Bienfaisance, Employés, Hospices, Octroi, Ouvriers, Pompiers, Police	1.450 00
Lille : C. G. T. : Textile, deuxième versement	100 00
Lille : Coopérative l'Avenir : Comité de Propagande	1000 00
Lille : Coopérative l'Union	385 00
Lille : Coopérative P. T. T.	50 00
Lille : Cabaretiers et débitants : Syndicat Professionnel	300 00
Dixième liste	5.374 75
Listes précédentes	83.955 90
A ce jour :	89.330 65

DERNIÈRE HEURE

Byrd et ses compagnons croient avoir survolé la région parisienne

LA TRAVERSÉE DE L'OCÉAN FUT DIFFICILE ET LEUR COMPAS NE FONCTIONNAIT PLUS NORMALEMENT A LA FIN DU VOYAGE

L' « America » a été mis à sec hier après-midi et ses deux moteurs ont été démontés. La mer avait réduit en miettes tout le gouvernail et la carlingue.

Les aviateurs ont la conviction d'avoir survolé la nuit de jeudi à vendredi, dans la brume et la pluie, une partie de la France et même les approches de Paris.

A 2 heures du matin, ils survolaient Caen, et trompés par la lueur des hauts-fourneaux qu'ils ont pris pour un phare, ils sont repartis vers la mer complètement égarés. Peu de temps après, faute d'essence, ils amérissaient.

Les aviateurs ont été reçus chez le maire du pays. Ils comptent y passer la nuit et gagner Paris seulement après le démontage complet de leur avion.

L' « AMERICA » A TENU L'AIR PENDANT 42 HEURES

Des réceptions ont eu lieu et les aviateurs ont été acclamés par la foule, ils se sont déclarés très satisfaits d'avoir pu atteindre la France.

Byrd a dit notamment :

Dites bien toute ma joie d'avoir pu apporter intact pour le Président de la République, le drapeau américain, emporté dans cette traversée. Dites bien aussi ma reconnaissance pour les ouvriers du Centre Maritime d'Aviation du Tréport, qui m'ont permis de sauver mon appareil. Bientôt, grâce à eux, l' « America » s'envolera à nouveau. C'est d'ailleurs un navire splendide, sur lequel, en ligne droite nous aurions pu faire 42.000 milles et qui a tenu l'air pendant 42 heures.

UN BROUILLARD TERRIBLE

Le commandant a ensuite parlé de sa traversée.

Pendant 19 heures, les aviateurs ont eu à lutter dans le brouillard terrible, en perdant totalement le point. Depuis le Cap Finistère, ils ont fait par deux fois un circuit autour de l'Ouest de la France, en s'approchant certainement très près de Paris.

UN COMPAS QUI AVAIT UNE ERREUR DE PLUSIEURS DEGRÉS

Leur compas, qui avait très bien fonctionné pendant les premiers milles du raid avait, sur la fin, une erreur de plusieurs degrés.

C'est ainsi, qu'alors que les passagers de « L'America » croyaient toucher Paris, ils furent tout étonnés de se retrouver sur la mer. Les yeux fixés sur la provision d'essence qui baissait sans cesse, ils entreprirent enfin un dernier circuit, mais se perdirent à nouveau. Survolant Caen à 2 heures et se retrouvant une fois de plus ensuite au-dessus des flots.

COMMENT ILS FURENT SAUVÉS

« Notre effort a fini dans les nuages, a conclu le commandant Byrd et j'ai eu alors conscience de la responsabilité qui pesait sur mes épaules ; celle de le vie de mes trois compagnons. Je préférai amerrir en vue de la côte, que de risquer l'atterrissage dans la nuit, qui aurait pu faire finir mon raid en tragédie.

Le choc fut assez brutal, mais nous nous en sortimes avec de simples contusions. Chacun de nous ne songea alors qu'à sauver ses compagnons. Finalement, avec nos canots, nous atteignîmes le littoral après avoir tiré des fusées pour signaler notre présence.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Le Préfet du Calvados, M. Hellias, a reçu officiellement les héros de l'Atlantique.

Peu après est arrivé l'attaché naval américain, avec lequel ils ont eu un long entretien à propos de la suite de leur voyage.

Les aviateurs ont reçu un nouveau télégramme de félicitations ; il leur était adressé par M. Painlevé.

Le commandant Dagneaux retrouvé à Madagascar

Le commandant Dagneaux et son mécanicien ont atterri à 15 kilomètres au sud de Fencarivo par suite d'une panne de moteur. Une auto amènera à Tananarive les aviateurs qui sont sains et saufs. Fencarivo se trouve à 60 kilom. de Miarinarive.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Cour cassation a annulé condam. à mort et prononcé réhabilit. 4 fusillés Maffrecourt.

— Commission des Finances Chambre a adopté les divers chapitres ministère pensions.

— Après délibérations conseil supér. instr. publ. a confirmé révocation professeur Platon d'Alx.

En route pour Zuydcoote et Wormhoudt

UN GROUPE D'ENFANTS PARTANT EN VACANCES A ZUYDCOOTE

Six cent trente-huit enfants, âgés de sept à quatorze ans, sont hier, passés en gare de Lille, se dirigeant sur les Colonies de Vacances de Zuydcoote et Wormhoudt.

Parmi ces 638 bambins, 272 étaient envoyés par l'Œuvre du Nord des Pupilles de la Nation, 286 par la Cure d'Air, 80 par la ville de Mulhouse (Haut-Rhin).

Ces derniers, partis à minuit de Mulhouse, dans la nuit du jeudi à vendredi, étaient arrivés tôt à 11 h. 30 en gare de Lille et, après un repas pris au buffet de la gare, se sont joints à leurs petits camarades Pupilles de la Nation venus de Valenciennes, Douai, Beauvin, Roubaix, Cambrai, Nieppe, etc.

A 13 h. 50, un train spécial conduisait tout ce petit monde à la mer ou à la campagne, où sous la direction de Mmes Delile, directrice du Camp de Zuydcoote ; Alleman, directrice du Camp de Wormhoudt, aidées de M. Verbeken et Alleman, professeurs d'Education physique, nos 638 petits colons, pourront s'ébattre au grand air.

Sur le quai de départ étaient présents : MM. Dorvinlot, inspecteur primaire, directeur général de la « Cure d'Air » ; Carion, secrétaire général ; Bonnet, trésorier ; Buchelet, secrétaire général des Pupilles de la Nation ; Descarpentries, directeur du Service des Ecoles.

Le VIIe Congrès annuel de la Mutualité du Nord

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à Douai l'ouverture du VIIe Congrès annuel de la Mutualité du Nord. Il s'ouvrira à 15 heures, au Conservatoire de Musique, place Carnot.

A l'ordre du jour nous relevons : 1. La Mutualité et le service pharmaceutique. Rapporteur : M. Verdier, président de la Commission médicale et pharmaceutique ;

2. La Mutualité et la retraite garantie par la Caisse autonome de retraites. Rapporteur : M. Adolphe Duvivier, commissaire général de l'Union.

3. La Mutualité et les Assurances sociales. Rapporteur : M. Victor Degouy, vice-président de l'Union départementale.

4. La réduction du taux de l'intérêt dans les avances de l'Etat pour la construction des habitations à bon marché. Rapporteur : M. Arthur Corbeaux, trésorier général de l'Union.

5. L'organisation de la Mutuelle maternelle départementale. Rapporteur : M. le docteur Paucot, professeur à la Faculté de Médecine, vice-président de la Mutuelle maternelle de la Ville de Lille.

A 19 heures, un concert sera donné par l'Harmonie municipale de Douai sur le kiosque de la place Carnot.

Un infanticide à Dimont près d'Avesnes

On vient d'arrêter à Dimont, petite commune de l'arrondissement d'Avesnes, une jeune mère criminelle, accusée d'avoir jeté son bébé dans un étang il y a un an

Le cadavre a été retrouvé ces jours derniers, aux trois quarts mangé par les rats.

Depuis longtemps déjà les inspecteurs de la police mobile enquêtaient sur cette affaire et jamais jusqu'à ces temps derniers, ils n'avaient réussi à faire avouer la personne sur qui pesaient leurs soupçons.

Jeudi dernier, enfin, nos inspecteurs furent plus heureux et reçurent les aveux de la personne incriminée.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

COUR D'APPEL DE DOUAI

ABUS DE CONFIANCE A BERCK-PLAGE

Dans l'affaire Charbonnier, la Cour a rendu son arrêt, hier vendredi.

Entrepreneur à Berck-Plage, le sieur Charbonnier avait commis plusieurs abus de confiance atteignant 180.000 francs et dont MM. Renaud-Godin, Carpentier, Bocquet, d'une part et M. Jacquart, d'autre part, avaient été les victimes.

Le Tribunal de Boulogne avait, en dernier lieu, prononcé une condamnation à un an de prison contre le peu scrupuleux entrepreneur, avec remboursement des sommes détournées.

La Cour, pour les trois premiers, a condamné Charbonnier à six mois de prison et maintenu les autres condamnations.

En ce qui concerne l'affaire Jacquart, Charbonnier a été condamné à la même peine et au remboursement de 13.000 francs.

Coudekerque-Branche possède une centenaire

ELLE EST ORIGINAIRE DE LILLE

Dans 19 jours, la dame Foulsaert née Elise Vangilve, qui demeure à Coud